



# LE CACARDEUR



## Bulletin



## municipal



Le 29 septembre 2016





**Prochaine réunion du conseil : 11 octobre 2016, à 19 h 30**

**Numéros de téléphone à retenir :**

Bureau municipal :

567-2203

Pompiers, ambulance,  
police : 911

Centre des loisirs :

567-2177

Site Internet :

<http://www.pointe-aux-outardes.ca>

Bibliothèque municipale  
(Lundi soir) : 567-9529

Régie de gestion des  
matières résiduelles de  
Manicouagan :

589-4557

Site d'enfouissement :

567-3118 ou 589-4557

Maison des jeunes :

567-1202

CLSC : 567-2274

Fourrière municipale :

589-1597

**Heures d'ouverture du bureau municipal :**

Lundi au jeudi

7 h 45 à 12 h

13 h à 16 h 30

Vendredi

8 h à 12 h

## **MOT DU MAIRE**

Bonjour à tous,

L'automne est de retour et je vous souhaite une belle et magnifique saison.

Vous avez certainement remarqué les travaux sur le chemin Principal qui sont en marche depuis le 19 septembre 2016 et ils vont bon train. Votre patience et votre compréhension sont demandées.

Une demande a été faite auprès du ministère afin de se rendre jusqu'à l'intersection de la rue Labrie.

Nous avons remarqué que certaines personnes, travaux ou pas, font du chemin Principal, un champ de course. Une rencontre aura lieu bientôt avec la Sûreté du Québec afin d'avoir une surveillance accrue concernant les excès de vitesse.

Le dossier des Grandes marées 2010 se poursuit avec l'espoir, qu'un jour, les travaux puissent se faire !!! Le ministère de l'Environnement a encore besoin de certaines études concernant le dossier.

En terminant, la dernière semaine du mois de septembre, je serai à Québec pour le congrès de la FQM et ainsi, faire certaines rencontres avec les gens des ministères concernant nos dossiers municipaux.

André Lepage, maire

## TAXES MUNICIPALES

Vous avez la possibilité de payer par chèque, en argent, par la Caisse populaire Desjardins ou par le biais d'Internet.

**Si vous avez déménagé ou prévoyez le faire**, veuillez, s'il vous plaît, en informer la municipalité en joignant à votre paiement votre nouvelle adresse. De plus, n'oubliez pas d'aviser le bureau de poste afin que vous puissiez obtenir votre courrier.

### → **FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL**

Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé le **10 octobre 2016** (Action de grâce). Bon congé à tous !

## SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE ... - un simple rappel



### **VOUS AVEZ CHANGÉ DE NUMÉRO ? VOUS AVEZ EMMENAGÉ DANS LA MUNICIPALITÉ ?**

La Municipalité possède, depuis déjà quelques années, un système automatisé

d'appels. Vous recevez de temps à autre des messages qui sont d'intérêt public, soit pour le drainage, la vidange des fosses septiques ou autres. Ce système sert également à vous rejoindre si un problème majeur surviendrait dans la municipalité.

Si vous êtes absents,  
le système laissera  
un message sur  
votre boîte vocale



C'est pourquoi, nous demandons votre collaboration car **plusieurs d'entre vous ne sont pas rejoints puisque nous ne possédons pas votre numéro de téléphone (cellulaire, numéro confidentiel).**

Donc, si vous voulez être rejoints par le biais de notre messagerie, veuillez communiquer avec nous au numéro 567-2203.

Prenez note que **ces numéros de téléphone serviront uniquement à des fins municipales. Également, vous pouvez consulter nos messages sur Facebook et le site Web municipal.**

# SERVICE DES LOISIRS

Bonjour tout le monde,

L'automne est maintenant avec nous et le retour des activités des loisirs aussi.



J'aimerais tout d'abord remercier toutes les personnes qui se sont inscrites aux activités. Merci beaucoup de votre participation. À chaque saison, depuis que je suis en place, vous êtes de plus en plus nombreux à participer et à vous impliquer. Merci !!

Une nouveauté que nous aurons cette année est la publication de l'horaire hebdomadaire des activités sur notre page Facebook à chaque dimanche afin que vous puissiez voir ce qui se passe dans notre communauté. Il s'agit d'un aide-mémoire pour ceux et celles qui désirent participer à des activités mais qui parfois oublient.

Dans le cadre de la semaine du Transport actif, le comité de la politique familiale/MADA a encore remis cette année 200 \$ en bon d'essence à des résidents de la municipalité qui ont respecté les limites de vitesse dans la zone scolaire. Nous vous



demandons de faire attention à la vitesse à proximité de l'école. Parfois, les jeunes sont près de la route, il faut faire attention car un accident est si vite arrivé ! Le gagnant d'un bon d'essence de 50 \$ est Mme Josée Gagnon. Bravo !

Le lundi 19 septembre avait lieu le premier avant-midi Espace-Famille de la saison. Ce fût un succès et j'aimerais remercier les<sub>4</sub>



parents et les enfants qui sont venus s'amuser.

**Le prochain Espace-Famille**



**aura lieu le lundi 17 octobre de 9 h à 12 h. Pour réserver votre place, appelez au 418-567-2177.**

Pour ceux et celles qui désirent participer aux cours d'ordinateur Inform-aînés (Introduction à l'ordinateur pour les aînés), il reste quelques places. Si vous êtes intéressés, veuillez appeler au Centre des Loisirs au 418-567-2177. Le cours est donné par M. Léon Côté, un résident de Pointe-aux-Outardes.

Regardez l'horaire d'octobre car il y aura plein de nouvelles activités proposées pour tout le monde. On vous y attend !

En terminant, si vous avez des idées d'activités, des besoins ou tout simplement des questions concernant votre service des loisirs, votre politique familiale/MADA ou la location du Centre des Loisirs, n'hésitez pas à nous contacter au 418-567-2177.

***Le service des loisirs de Chute-aux-Outardes tient à vous aviser qu'il reste des places disponibles dans la discipline suivante :***

**Soccer scolaire : Coût : 70 \$ pour la saison (28 semaines)**

**Les lundis :** 18 h à 19 h Groupe 1-2-3  
19 h à 20 h Groupe 4-5-6



# TRAVAUX PUBLICS



## **LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL**

Si vous avez connaissance que des lumières de rues sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité en mentionnant approximativement le numéro civique. Merci !

# SERVICE D'URBANISME



## **INSPECTEUR EN BÂTIMENT**

**Si vous prévoyez faire des rénovations ou autres, vous aurez besoin, par conséquent, d'un permis. Prévoir un délai puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour émettre le permis.**

**RAPPEL :** Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Les mardis et jeudis sont réservés pour ceux qui désirent recevoir de l'information concernant les travaux que vous voulez faire ;
- Nom, adresse, lieu des travaux et no de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation ;
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante ;
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;

- Qui fait les travaux ?
- Quand débiteront les travaux ?

**Vous pouvez également vous rendre sur le site Web municipal, à l'onglet « Service aux citoyens », puis à « Urbanisme et environnement » et compléter le formulaire qui vous convient.** S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous. Merci de votre bonne collaboration.

**UN SIMPLE RAPPEL :** Vous avez fait une demande de permis pour vos travaux, n'oubliez pas de venir le chercher à la municipalité.



### **LES ABRIS D'HIVER ET LES CLÔTURES À NEIGE**



À compter du **15 OCTOBRE AU 30 AVRIL DE L'ANNÉE SUIVANTE**, vous pourrez installer les abris d'hiver et les clôtures à neige selon certaines conditions comme par exemple :

- 1- Ils doivent être localisés sur un terrain où un bâtiment principal est implanté ;
- 2- Les abris d'hiver doivent être érigés sur l'aire de stationnement ou sur une voie d'accès à une telle aire ;
- 3- Une distance minimale de 1,5 mètre doit être observée entre les abris d'hiver et l'emprise de la rue ;
- 4- Les abris d'hiver doivent être revêtus de façon uniforme de toile, de panneaux de bois peints ou de polyéthylène ;
- 5- Les abris d'hiver ne doivent pas excéder une hauteur de 3 mètres.



■ **BALISEMENT DE VOTRE ENTRÉE** : L'hiver approche à grands pas. Nous vous invitons à baliser l'entrée de votre terrain pour la période hivernale. Cela vous évitera certains inconvénients, ainsi qu'à l'entrepreneur, lors du déneigement.



Communiqué de presse  
Pour publication immédiate

**Éconologis : Lorsque l'efficacité énergétique vient à vous  
LE PROGRAMME D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE  
ÉCONOLOGIS EST DE RETOUR !**

Alma, 19 septembre 2016 - Négawatts Production est fier d'annoncer qu'en plus du retour du Programme d'Éconologis au Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'organisme continue pour une deuxième année de desservir trois autres régions du Québec en consortium avec l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador (IDDPNQL). Les territoires desservis par Négawatts pour la saison 2016-2017 seront donc les régions suivantes : Côte-Nord, Abitibi-Témiscamingue, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ceci inclut également une vingtaine de communautés autochtones.

.....

**Éconologis, agir pour réduire sa consommation d'énergie !**

Offert d'octobre à mars, ce programme entièrement GRATUIT permet aux participants, locataires ou propriétaires, de recevoir **plus de**

**100\$ en produits économiseurs d'énergie** en plus de bénéficier de précieux conseils en efficacité énergétique !

Pommeau de douche à débit réduit, aérateur de robinet, minuterie pour la voiture, hygromètre, sablier de douche ne sont quelques exemples de produits remis gratuitement aux ménages participants. Il suffit de contacter Négawatts pour prendre un rendez-vous\*. Par la suite, des conseillers se rendent directement chez le client afin d'y effectuer quelques légers travaux permettant de faire face efficacement à l'hiver et, par le fait même, de réduire la consommation d'énergie. Ces mesures peuvent être, entre autres, le calfeutrage des fenêtres, l'installation de seuils et de coupe-froid au bas des portes, l'isolation des prises, l'ajustement de la température du chauffe-eau et l'installation de pellicule plastique aux fenêtres.

« C'est plus de 10 000 ménages qui ont été desservis par Négawatts dans le cadre du Programme Éconologis au cours des seize dernières années. C'est un plaisir renouvelé d'accompagner toutes ces familles afin de leur permettre des économies d'énergie substantielles!», explique Sonia Gagné, chargée de projet du programme Éconologis. Communiquez avec Négawatts au 418-668-2626 / 1-888-774-6301 ou visitez le [infowatts.ca](http://infowatts.ca).

\* Certains critères d'admissibilité s'appliquent

À propos de Négawatts Production Inc. - Négawatts est un organisme à but non lucratif et de bienfaisance fondé en 1996 et situé à Alma. La mission est d'assurer la protection de l'environnement en éduquant la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean sur les moyens qu'elle peut prendre pour réduire sa consommation d'énergie. Pour être informés des nouveautés en matière d'efficacité énergétique, nous vous invitons à vous rendre au [www.infowatts.ca](http://www.infowatts.ca).

- 30 -

Source : Dave Gosselin - [dgosselin@negawattsprod.com](mailto:dgosselin@negawattsprod.com)  
Directeur - 418 668-2626 poste 125 – 1 888 774-6301

DE RETOUR DANS VOTRE RÉGION

# J'AGIS MAINTENANT POUR RÉDUIRE MA FACTURE D'ÉLECTRICITÉ!

POUR MÉNAGES À REVENUS MODESTES

Recevez jusqu'à **100\$** de produits économiseurs d'énergie



## VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE OU LOCATAIRE? VOICI 4 RAISONS DE PARTICIPER!

- » Diminution de votre consommation d'énergie
- » Une visite à domicile d'un conseiller
- » Des produits gratuits en efficacité énergétique
- » Une diminution des courants d'air désagréables



# ÉCONO LOGIS

## INSCRIVEZ-VOUS C'EST GRATUIT

**NÉGAWATTS**  
Production

Energie et Ressources  
naturelles

Québec 

Contactez Négawatts au

**1-888-774-6301**  
418-668-2626

Inscrivez-vous en ligne au  
**[www.infowatts.ca](http://www.infowatts.ca)**

# CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME ÉCONOLOGIS

Assumer ses frais de chauffage.

Ne pas avoir bénéficié d'Éconologis  
au cours des 5 dernières années  
à la même adresse.

Disposer d'un revenu  
annuel maximum suivant :

| Nombre d'occupants   | Revenu total* |
|--|---------------|
| 1 personne   | 24 600 \$     |
| 2 personnes<br>Exemple : 2 adultes<br>ou 1 adulte + 1 enfant   | 30 625 \$     |
| 3 personnes<br>Exemple : 3 adultes<br>ou 2 adultes + 1 enfant<br>ou 1 adulte + 2 enfants                             | 37 650 \$     |
| 4 personnes<br>Exemple : 4 adultes<br>ou 3 adultes + 1 enfant<br>ou 2 adultes + 2 enfants<br>ou 1 adulte + 3 enfants | 45 712 \$     |
| 5 personnes<br>Exemple : 5 adultes<br>ou 4 adultes + 1 enfant<br>ou 3 adultes + 2 enfants                            | 51 846 \$     |
| 6 personnes<br>Exemple : 6 adultes<br>ou 5 adultes + 1 enfant<br>ou 4 adultes + 2 enfants                            | 58 473 \$     |
| 7 personnes et plus  | 65 101 \$     |

\*Total des revenus de tous les membres du ménage.



**ÉCONO  
LOGIS**

**INSCRIVEZ-VOUS  
C'EST GRATUIT**

**NÉGAWATTS**  
Production

Énergie et Ressources  
naturelles

Québec



Contactez Négawatts au  
**1-888-774-6301**  
418-668-2626

Inscrivez-vous en ligne au  
**www.infowatts.ca**

## PROGRAMMATION 2016-2017

(1<sup>er</sup> avril 2016 au 31 mars 2017)



**Votre résidence nécessite des réparations majeures ?**

**Vous êtes propriétaire-occupant ?**

**Votre revenu est limité ?**

**LE PROGRAMME RÉNORÉGION PEUT VOUS ÊTRE UTILE !**

- L'aide financière peut atteindre 95 % du coût des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 12 000 \$. Cette subvention est versée seulement lorsque les travaux sont terminés. Le pourcentage de l'aide varie selon le revenu et la taille du ménage.
- Le propriétaire n'est pas tenu de corriger l'ensemble des défauts relevés sur son bâtiment. Il doit accorder la priorité aux défauts qui touchent la sécurité ou la santé des occupants en rapport avec au moins un des éléments suivants : la structure, la charpente, la plomberie, le chauffage, l'électricité et la sécurité-incendie. Le coût minimal des travaux de réparations doit être de 2 000 \$ et plus.
- Vous devez faire exécuter vos travaux par un entrepreneur qui possède une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec.

**IMPORTANT : Vous ne pouvez bénéficier plus d'une fois des avantages du Programme RénoRégion. Tous les travaux exécutés avant d'avoir obtenu le certificat d'admissibilité émis par la MRC ne sont pas admissibles.**

La Société d'habitation du Québec administre ces programmes et en confie l'application à l'échelle locale aux Municipalités régionales de comté (MRC).

Les formulaires de demande d'aide provisoire pour la programmation 2016-2017 ainsi que les dépliants explicatifs sont disponibles à la MRC Manicouagan et à votre municipalité.

Pour information : M. Jimmy Blouin 418-589-9594 poste 239  
[jimmy.blouin@mrcmanicouagan.qc.ca](mailto:jimmy.blouin@mrcmanicouagan.qc.ca)



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Les travaux débutent sur la Piste cyclable de la péninsule

**Baie-Comeau, le 25 septembre 2016** – La Corporation Véloroute des Baleines et ses partenaires sont très heureux de pouvoir annoncer le début des travaux sur la piste cyclable de la péninsule Manicouagan.

En effet, l'entreprise Location-Excavation RSMF de Ragueneau, a obtenu ce contrat d'une valeur de 409 000 \$ pour compléter la section de 5.5 kilomètres entre la nouvelle passerelle déjà en place sur la rivière St-Athanase, du secteur Baie-St-Ludger à Pointe aux Outardes, et la municipalité de Pointe-Label.

La piste cyclable de la péninsule permettra de réaliser une boucle magnifique de 55 kilomètres et donnera un nouvel accès aux superbes plages du secteur. L'inauguration est prévue au printemps 2017. La Corporation Véloroute des Baleines, qui agit comme maître d'œuvre du projet, tient à remercier vivement ses partenaires soient : les municipalités de Pointe-Label et Pointe aux Outardes, Développement économique Canada, le Fonds des collectivités durables Alcoa, le programme Véloce du Ministère des Transports du Québec, la MRC Manicouagan et Innovation et Développement Manicouagan.

Merci également aux gens du secteur pour leur patience et collaboration durant les travaux qui seront complétés le 15 décembre prochain.



La belle passerelle d'aluminium en place sur la Rivière Saint-Athanase **Corporation Véloroute des Baleines** : Les objectifs de cette corporation sont de s'investir à l'amélioration de la pratique du cyclisme sur le territoire de la région

*Manicouagan, de représenter, défendre et promouvoir les intérêts des cyclistes de la région, de participer au développement de la Route verte cyclable prévue entre Tadoussac/Sacré-Coeur et Baie-Trinité, en tant que produit*

*récréotouristique de qualité supérieure pour les citoyens de la Manicouagan et nos visiteurs.*

Site Internet : [www.veloroute-des-baleines.ca](http://www.veloroute-des-baleines.ca)

Source : Denis Villeneuve

Directeur Général

**Corporation Véloroute des Baleines**

Téléphone : (418) 297-5577

## **POMPIERS VOLONTAIRES DE POINTE-AUX-OUTARDES**

### **BRIGADE DE POMPIERS VOLONTAIRES**



**En cas d'urgence, composez le 9-1-1.**

### **Recrutement de pompiers volontaires**

Si vous désirez faire partie de la brigade de pompiers volontaires, faites-nous parvenir votre demande par courrier et nous communiquerons avec vous. Nous avons toujours besoin de personnes qui veulent s'engager et aider les autres.

Richard Dallaire, chef de caserne

**Ramonage de cheminées :** N'oubliez pas que les brosses pour le ramonage de la cheminée sont disponibles à la municipalité. Il suffit d'appeler au ☎ 418 567-2203.



**SOPFEU :** À leur demande, tout citoyen désirant faire un feu de branches, broussailles ou autres, doit en obtenir l'autorisation et<sub>14</sub>

en faire la demande auprès du chef de caserne, Richard Dallaire, du Service Incendie de Pointe-aux-Outardes et ce, à n'importe quelle période de l'année. Ainsi, s'il y a propagation, le feu sera localisé rapidement.

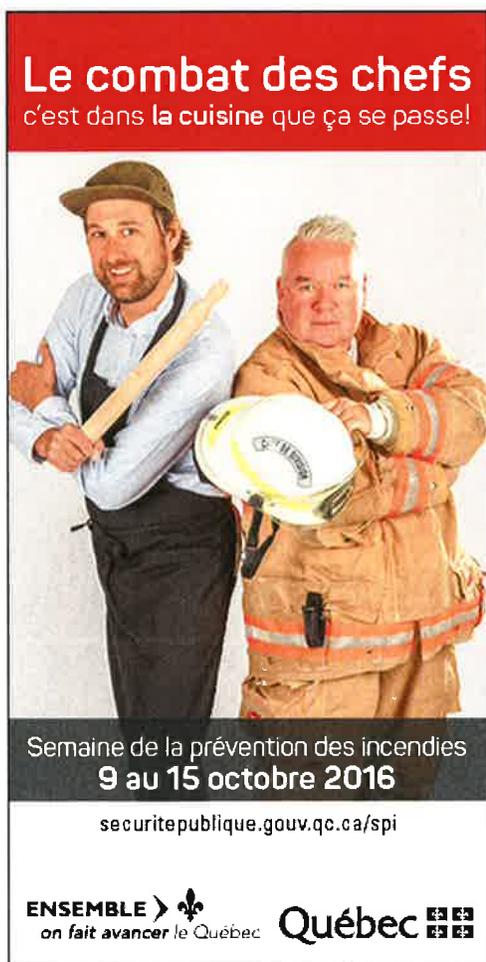


**C'est dans la cuisine que ça se passe!**

**La Semaine de la prévention des incendies 2016 aura lieu du 9 au 15 octobre sur le thème Le combat des chefs.**



ENSEMBLE > on fait avancer le Québec Québec



Source :

<http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/semaine-prevention-incendies.html>

# M'AS-TU VU ?

FÉDÉRATION  
DES TRANSPORTEURS  
PAR AUTOBUS



La sécurité  
des écoliers,  
ça regarde  
tout le monde.



► Voyez en quoi

**AUTOMOBILISTES:  
LA SÉCURITÉ DES  
ÉCOLIERS ÇA  
REGARDE TOUT  
LE MONDE.**

Les zones scolaires  
sont des zones à  
risques, soyez vigilant  
en présence d'autobus  
scolaires et respectez  
les panneaux de  
signalisation et les  
limites de vitesse.

Source : <http://www.mastuvu.info/fr>

## CLUB DE L'ÂGE D'OR

Le Club de la FADOQ de Pointe-aux-Outardes vous invite à ses activités annuelles. Venez en grand nombre tous les mardis, de 13 h 30 à 16 h, au Centre des Loisirs du 493, chemin Principal.

◆ Octobre : 4, 11, 18, 25

◆ Novembre : 1, 8, 15, 22, 29

## **Dates des déjeuners :**

Les dimanches :

- 16 octobre
- 6 novembre
- 11 décembre



Au plaisir de vous y rencontrer !

*Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
de la Côte-Nord*

**Québec** 

### **HORAIRE DU SERVICE**

**Pointe-aux-Outardes (471, chemin Principal)**

**Tous les mardis de 8 h 15 à 9 h 45**

- Prise de sang et soins infirmiers :

Pour prendre rendez-vous pour une prise de sang, vous devez téléphoner au numéro **567-2274** et laisser votre nom et no de tél., ou encore vous présenter à la réception du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chute-aux-Outardes, **du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 11 h 45.**



## PROJET PILOTE POUR LA DISPOSITION DE CARCASSES D'ORIGNAUX

Baie-Comeau, le 15 septembre 2016. - La Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan (RGMRM) instaure un projet pilote pour la récupération des carcasses d'orignaux lors de la saison de chasse. À compter de ce jour et jusqu'au 17 novembre 2016, les chasseurs de la Manicouagan pourront disposer de leurs carcasses gratuitement à l'écocentre de Baie-Comeau ainsi qu'au lieu d'enfouissement technique de Ragueneau, du lundi au vendredi de 8 h à 15 h.

Ce projet pilote vise à offrir aux amateurs de chasse un incitatif à disposer adéquatement de leurs résidus afin de réduire les dépôts illégaux dans la nature et la contamination des contenants de matières résiduelles sur le territoire.

Les participants pourront disposer d'une carcasse par adresse et devront s'identifier à l'entrée de manière à établir des statistiques de participation. Le tonnage sera déduit à même les trois tonnes dont bénéficient annuellement les résidents de la Manicouagan lors de leur passage à l'écocentre.

Les restes de l'animal devront être mis dans des sacs étanches (aucune partie ne doit être visible et aucun liquide ne doit s'en échapper) pour préserver la salubrité des lieux et en faciliter la manipulation.

Les heures et les jours de réception devront également être respectés pour permettre l'enfouissement et le traitement selon les exigences du Ministère.

Précisons qu'il s'agit d'un service réservé exclusivement aux citoyens (particuliers). La clientèle commerciale et institutionnelle doit se départir des carcasses d'animaux (provenant de la chasse ou autres activités) uniquement au lieu d'enfouissement selon la procédure habituelle.<sup>18</sup>

(formulaire de demande d'élimination de produits spéciaux). La tarification en vigueur s'appliquera.

Enfin, la RGMRM dressera un bilan qui déterminera s'il y aura reconduction du service de façon permanente.

## LE CALENDRIER 2016

**Pour les nouveaux arrivants ou pour ceux qui l'aurait perdu, nous en avons quelques exemplaires au bureau municipal.**



| Octobre |    |    |    |    |    |    |
|---------|----|----|----|----|----|----|
| D       | L  | M  | M  | J  | V  | S  |
|         |    |    |    |    |    | 1  |
| 2       | 3  | 4  | 5  | 6  | 7  | 8  |
| 9       | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 16      | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 23      | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |
| 30      | 31 |    |    |    |    |    |

| Novembre |    |    |    |    |    |    |
|----------|----|----|----|----|----|----|
| D        | L  | M  | M  | J  | V  | S  |
|          |    | 1  | 2  | 3  | 4  | 5  |
| 6        | 7  | 8  | 9  | 10 | 11 | 12 |
| 13       | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 |
| 20       | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 |
| 27       | 28 | 29 | 30 |    |    |    |

**Mardis : Ordures**

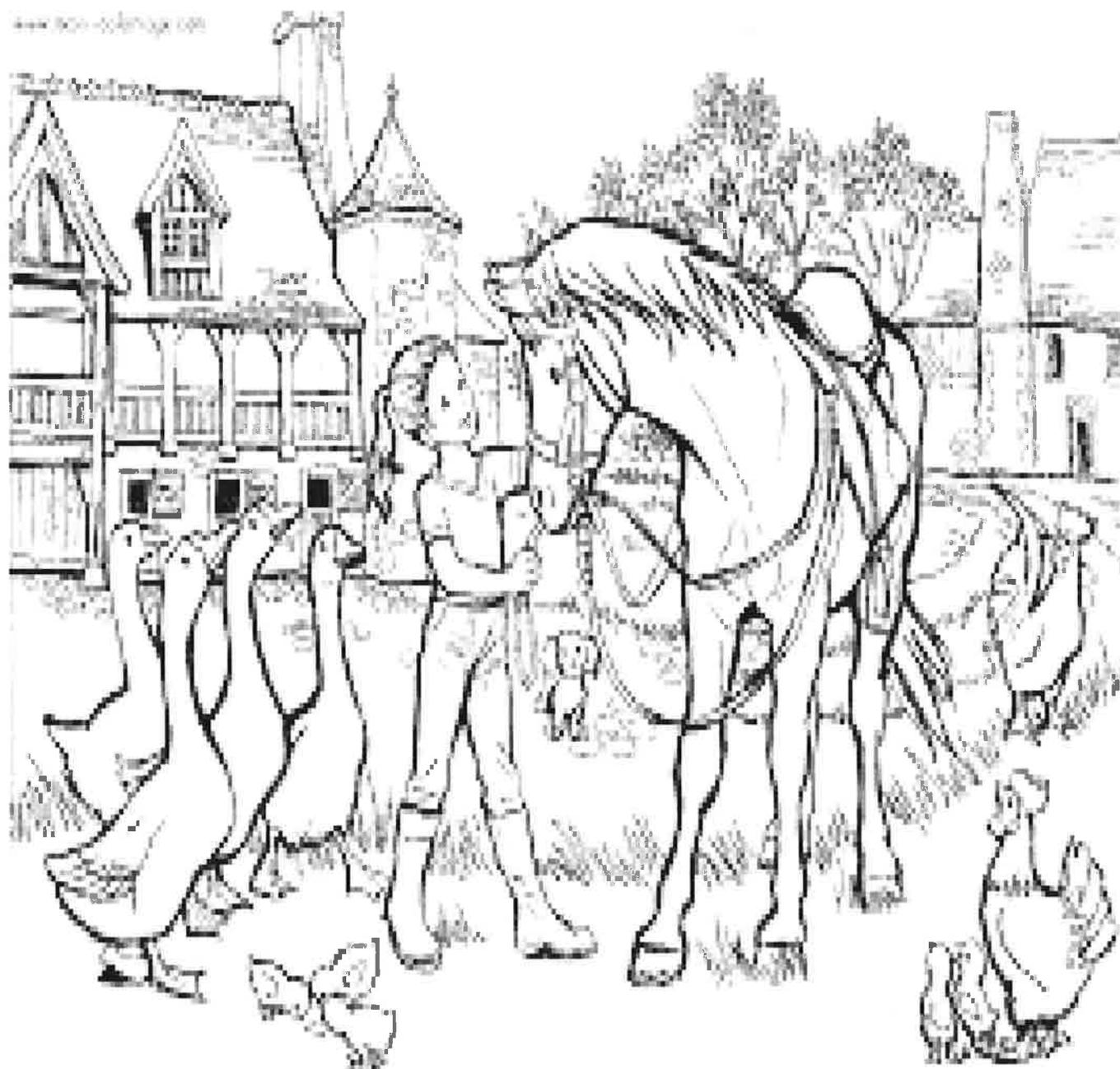
**Vendredis : Recyclage**

**Lieu d'enfouissement/Écocentre fermé: 10 octobre**

**Collecte des gros rebuts :**

**Pour des infos : Veuillez appeler à la Régie au 418 589-4557.**

## DESSIN À COLORIER



# BRUNCH



**(Au profit de la FABRIQUE  
DE POINTE-AUX-OUTARDES)**

**Quand : Le dimanche 30 octobre**

**De : 8 h à 12 h**

**Où : Centre des loisirs**

**Au 493, chemin Principal**

**Coût : 10 \$ par adulte**

**5 \$ par enfant de 6 ans & +**

**Gratuit : 0 à 5 ans**

**Information :**

**Jacqueline Tremblay, 418 567-4105**

**Pierre-G. Tremblay, 418 567-2175**

**Venez « bruncher » avec nous !**